

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

N°	OBJET	VOTE
2024/09/01	Rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols	Le Conseil municipal prend acte.
2024/09/02	Mutualisation des services Achats et Commande publique entre Nîmes Métropole et la commune de Marguerittes	Adoptée à l'unanimité.
2024/09/03	Cession de matériels inutilisés	Adoptée à l'unanimité.
2024/09/04	Fiscalité directe locale – taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	Adoptée par 23 voix "pour" et 5 voix "contre" (M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET).
2024/09/05	Accueil des enfants de Bezouze et Lédenon à l'ALSH du Mas Praden 2024/2025	Adoptée à l'unanimité.
2024/09/06	Rapport des représentants de l'assemblée spéciale des collectivités territoriales au conseil d'administration de BRL pour l'exercice 2023	Le Conseil municipal prend acte.
2024/09/07	Rapport sur les actions entreprises par BRL à la suite des observations définitives formulées par la Chambre Régionale des Comptes en juillet 2023	Le Conseil municipal prend acte.
2024/09/08	Aménagement photovoltaïque de l'espace Praden – convention d'occupation temporaire	Adoptée par 23 voix "pour" et 5 voix "contre" (M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET).

2024/09/09	Réalisation d'un parc photovoltaïque – évolution du périmètre du projet – promesse de bail et convention de servitudes du domaine privé de la commune	Adoptée par 23 voix "pour" et 5 voix "contre" (M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET).
2024/09/10	Acquisition de la parcelle BD n° 824 dans le cadre de la réalisation d'un parc photovoltaïque	Adoptée par 23 voix "pour" et 5 voix "contre" (M. BRUYERE, M. GUILLEMIN, Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD et Mme LORBLANCHET).
2024/09/11	Dérogation au repos dominical des salariés en 2025	Adoptée à l'unanimité.
2024/09/12	Demande de labellisation "Ciéuta Mistralenco"	Adoptée à l'unanimité.

Rémi NICOLAS,



Maire de MARGUERITES